FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

SOPRASEAL XPRESS G

Panneau pare-air/vapeur composé d'une membrane bitumineuse laminée en usine sur un panneau de gypse extérieur dont les faces sont exemptes de fibres organiques.

Modèles :

SOPRASEAL XPRESS G 1/2"
SOPRASEAL XPRESS G 3/4"

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

Contribution du produit au système LEED® v4

Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Références
SOPRASEAL XPRESS G 1/2" 4' X 8'
SOPRASEAL XPRESS G 3/4" 4' X 8'

Lieu de fabrication final
Rue Michaud - Drummondville (Québec) J2C 8E9 CANADA

Composition
Panneau de gypse extérieur, composé de bitume autocollant, tissé de polyéthylène trilaminaire, film de polypropylène.

ATTRIBUTS

Contenu recyclé
Pré-consommation : 0 %
Post-consommation : 0 %

Sources d'approvisionnement
La collecte des données auprès des fournisseurs a été effectuée pour 100 % des composantes du produit.

Certification FSC®	-
Matériaux rapidement renouvelables	-
Matériaux biosourcés	-

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Analyse de cycle de vie	-
Empreinte carbone du produit	-
Déclaration Environnementale de Produit	-

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

Déclaration des ingrédients chimiques	1 000 ppm
Type de déclaration	HPD® version 2.0 Health Product Declaration®
Test d'émission	-
COV	0 g/L
Formaldéhyde	-
Autres	-

PERFORMANCES TECHNIQUES

Tests de performance
Voir liste à la page 5

Durée de vie prévue	-

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

Certification ISO 14001	EMS 593575
Responsabilité élargie du fabricant (Programme de récupération)	-
Rapport de développement durable de l'entreprise	-

CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS

Fondée en 1908, SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour les domaines de la toiture, de l'enveloppe du bâtiment et du génie civil.

1688, rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (Québec) J2C 8E9 CANADA
www.soprema.ca

Répertoire normatif : **07 27 23**
Éco-Déclaration Validée : **EDV17-1075-07**
En vigueur depuis : **09/2017**
Période de validité : **09/2018** à **09/2019**

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

SOPRASEAL XPRESS G

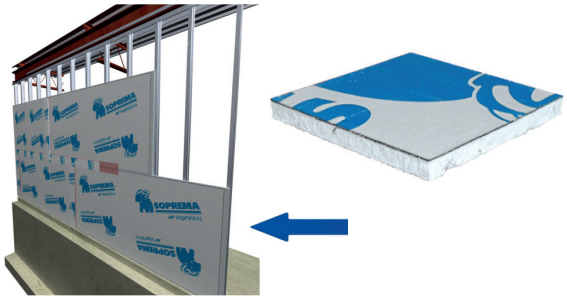

SOPRASEAL XPRESS G consiste en un pare-air/vapeur lequel est laminé en usine avec un adhésif de bitume modifié sur panneau de gypse extérieur dont les faces sont exemptes de fibres organiques (sans papier). Il est utilisé comme pare-air/vapeur sur les murs.

Modèles :
SOPRASEAL XPRESS G 1/2" 4'X 8'
SOPRASEAL XPRESS G 3/4" 4'X 8'

Dimensions :
Largeur : 1.22 m
Longueur : 2.44m

Caractéristiques :

- Premier et seul système de type `` membrane laminée en usine sur panneau '' attesté par l'ABAA
- Diminution du nombre d'étapes d'installation
- Solution idéale pour une installation sans flamme à basse température

ATTRIBUTS

CONTENU RECYCLÉ

Produit final	Rapport massique	Pré-consommation	Post-consommation
SOPRASEAL XPRESS G	100 %	0 %	0 %

Éco-Déclaration Validée - Contenu recyclé
Méthodologie : audit de l'usine et de la chaîne d'approvisionnement, validation des données relatives au contenu recyclé selon le rapport massique de chacune des composantes dans l'assemblage final du produit.
Protocole de Vertima : VERT-032008-01, Deuxième Édition.

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport massique	Lieu de fabrication final
100 %	Drummondville - rue Michaud (Québec) J2C 5P7 CANADA

Éco-Déclaration Validée – Sources d'approvisionnement
Méthodologie : audit de l'usine et de la chaîne d'approvisionnement, validation des données relatives aux sources d'approvisionnement selon le rapport massique de chacune des composantes dans l'assemblage final du produit.
Protocole de Vertima : VERT-032008–02, Deuxième Édition.

Composantes	Rapport massique	Lieux des fournisseurs	Lieux d'extraction	Transport à partir des fournisseurs
Panneau de gypse extérieur	89,0 %	Cody (WY) États-Unis	N/D	Camion
Composé de bitume autocollant	10,0 %	La Salle et Berthierville (QC) Canada Findlay (OH) États-Unis Vicksburg (MS) États-Unis Cheonnam Corée	N/D	Bateau, train et camion
Tissé de polyéthylène trilaminaire	1,1 %	Berthierville (Canada), Fosha (Chine)	N/D	Bateau, train et camion
Film de polypropylène	0,1 %	Chine	N/D	Bateau et train

La provenance et l'extraction des matières premières du SOPRASEAL XPRESS G ne peuvent être documentées.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou des dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.
Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-07
Période de validité :
09/2018 à **09/2019**

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE
SOPRASEAL XPRESS G

ATTRIBUTS (SUITE)

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT (SUITE)

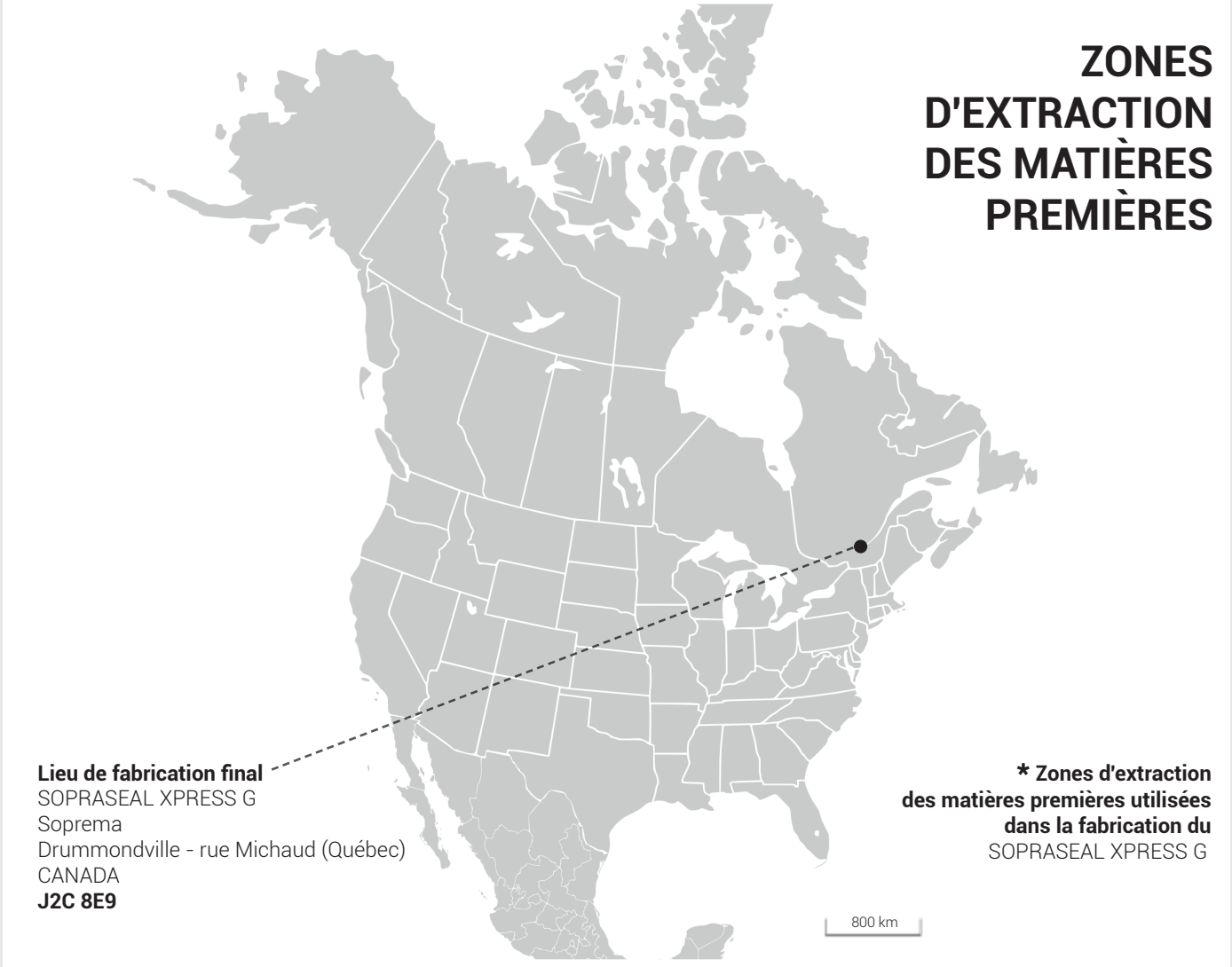

La collecte des données auprès des fournisseurs a été effectuée pour 100 % des composantes du SOPRASEAL XPRESS G.

* Les lieux des sources d'approvisionnements sont tous énumérés à la page 2, cependant aucun des lieux d'extraction n'a pu être répertoriés compte tenu de la composition du produit.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou des dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.
Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-07
Période de validité :
09/2018 à **09/2019**

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE
SOPRASEAL XPRESS G

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS CHIMIQUES

Type de déclaration : Health Product Declaration® (HPD®) version 2.0

Période de validité : 15 mai 2017 au 15 mai 2020

Résumé des ingrédients du produit et des résultats obtenus lors de l'analyse des substances chimiques en regard des listes prioritaires (*HPD Priority Lists*[1]) et de *GreenScreen for Safer Chemicals*®[,2].

URL de la Health Product Declaration® : http://www.hpd-collaborative.org/hpd-public-repository/

La Health Product Declaration® et son logo sont utilisés avec l'accord de Health Product Declaration® Collaborative

Déclaration : Préparée par Soprema ■ Auto-déclarée ☐ Auditée par Vertima inc. tierce partie approuvée par HPDC
Seuil de déclaration des ingrédients : 1 000 ppm
Déclaration complète des ingrédients connus : Oui
Déclaration complète des dangers connus : Oui

Danger(s) associé(s) aux ingrédients du produit :

La norme HPD est principalement une déclaration du contenu du produit et des risques sanitaires directs associés à l'exposition à ses différents ingrédients. Il ne constitue pas une évaluation des risques associés à l'utilisation réelle du produit. Il ne traite pas des impacts sanitaires potentiels des substances utilisées ou créées lors de la fabrication qui ne figurent pas dans le produit final en tant que traces résiduelles, ni des substances créées lors de la combustion ou d'autres processus de dégradation.

Pointage GreenScreen® le plus préoccupant : Benchmark 1[3]

- ☐ PBT (persitantes, bioaccumulables, et toxiques)
- ■ Cancer
- ☐ Mutation génétique
- ☐ Développement
- ☐ Reproduction
- ☐ Endocrinien
- ☐ Respiratoire
- ☐ Neurotoxicité
- ☐ Mammifères
- ☐ Toxicité des sols
- ☐ Toxicité aquatique
- ☐ Peau ou yeux
- ☐ Danger physique
- ☐ Réchauffement climatique
- ☐ Appauvrissement de la couche d'ozone
- ☐ Multiple
- ☐ Inconnu

[1]Se référer à l'annexe D de la norme HPD® version 2.0 (HPD Open Standard Version 2.0), 10 septembre 2015. http://www.hpd-collaborative.org
[2]Méthode GreenScreen for Safer Chemicals® : http://www.greenscreenchemicals.org/
[3]Pointages GreenScreen (GS) des ingrédients chimiques : Benchmark 1 (à éviter, produit chimique hautement préoccupant), Benchmark 2 (à utiliser, mais chercher des substituts plus sûrs), Benchmark 3 (à utiliser, mais amélioration possible), Benchmark 4 (à préférer, produit chimique plus sûr).

TABLEAU DES INGRÉDIENTS

Nom	Rôle	Rapport massique	CAS[1]	GreenScreen®[,2]	Note(s) (pour plus de détails se référer au HPD®)
Panneau de gypse extérieur	Support procurant la résistance mécanique	89,0 %	13397-24-5 65997-17-3	LT-UNK	-
Composé de bitume autocollant	Adhésif, barrière à l'air et à l'eau	10,0 %	8052-42-4	LT-1	Pointages et LT-P1 et LT-UNK également présents
Tissé de polyéthylène trilaminaire	Résistance aux UV	1,1 %	9002-88-4	LT-P1	-
Film de polypropylène	Brûle lors du laminage de la membrane	0,1 %	9003-07-0	LT-UNK	-

[1]Seuls les numéros de CAS des substances avec le pointage le plus préoccupant sont indiqués. La liste complète des substances se trouve dans le HPD®.
[2]Pointages GS List Translator (LT) des ingrédients chimiques : LT-1, équivalent à GS Benchmark 1; LT-P1, possiblement équivalent à GS Benchmark 1; LT-U ou LT-UNK, présent dans les listes officielles mais il manque des informations pour le classer comme LT-1 ou LT-P1 (ne veut pas dire que la substance chimique est sans danger).

Éco-Déclaration Validée – Déclaration des ingrédients chimiques
Méthodologie : validation des documents attestant la méthodologie et les déclarations d'ingrédients chimiques.
Protocole de Vertima : VERT-032009–01, Deuxième Édition.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou des dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.
Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-07
Période de validité :
09/2018 à **09/2019**

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE
SOPRASEAL XPRESS G

PERFORMANCES TECHNIQUES

CERTIFICATIONS ET TESTS DE PERFORMANCE

Certifications du SOPRASEAL XPRESS G. Voir la documentation technique pour plus de détails.

ABAA *(Air Barrier Association of America)*
Numéro de rapport : AS-00651-B
Produit visé : SOPRASEAL XRESS G
Résultat : Taux de fuite d'air maximal de 0.038 L/(s• m^2) @ 75 Pa

Liste non exhaustive de tests de performances du SOPRASEAL XPRESS G. Voir la documentation technique pour plus de détails.

■ Perméance à la vapeur d'eau	ASTM E96 (Procédure B)	< 0.92 ng/Pa•s•m²
■ Indice de propagation de la flamme	CAN/ULC-S102	0
■ Indice de dégagement de fumée	CAN/ULC-S102	0
■ Combustibilité	ASTM E136	Non-combustible

Éco-Déclaration Validée - Certifications et conformités
Méthodologie : validation des documents attestant la certification.
Protocole de Vertima : VERT-032011, Deuxième Édition.

GARANTIE

Choisir SOPREMA est gage de fiabilité. Pour faire foi de la performance unique de ses produits, SOPREMA propose un programme complet de garanties à la hauteur de sa réputation et de son expertise.

Les solutions pour l'enveloppe du bâtiment, comme les membranes pare-air/vapeur SOPRASEAL et les membranes d'étanchéité de fondations COLPHENE bénéficient d'une protection MATÉRIAUX de 5 ans, et ce, sans aucuns frais.

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Produire des matériaux qui répondent à l'attente immédiate des professionnels de l'étanchéité, mais aussi préserver les intérêts des générations futures, telle est la mission que les acteurs du monde de la construction doivent désormais intégrer dans toutes leurs démarches environnementales.

Tout fabricant de matériaux a le devoir de réfléchir aux effets de ses produits sur la nature et sur la santé humaine, et ce, pour toute leur durée de vie, de la fabrication jusqu'à la démolition. Pour SOPREMA, cette démarche s'est concrétisée, entre autres, par la création d'une politique environnementale à l'échelle internationale. Sa mission principale est de prendre en compte les répercussions de ses produits sur l'environnement et sur la santé depuis leur conception jusqu'à leur destruction, mais aussi de diffuser dans l'entreprise une véritable "culture environnementale".

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou des dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.
Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-07
Période de validité :
09/2018 à **09/2019**

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE
SOPRASEAL XPRESS G

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE (SUITE)

CERTIFICATION (ISO 14001 : 2004) - Système de gestion environnementale

SOPREMA Inc. - Usines visées : rue Haggerty et rue Michaud à Drummondville (Québec), Richmond (Québec), Beauport (Québec), Chilliwack (Colombie-Britanique) et Wadsworth (Ohio).

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
EMS 593575	BSI (tierce partie avec audit)	Jusqu'en septembre 2018

Portée de l'enregistrement pour l'usine du 1688, rue Jean-Berchmans-Michaud à Drummondville (Québec) :

Le système de gestion des risques environnementaux liés aux activités de fabrication et de logistique associée aux panneaux laminés de membrane d'étanchéité bitumineuse ainsi qu'accessoires.

CERTIFICATION (ISO 9001 : 2008) - Système de gestion de la qualité

SOPREMA Inc. - Usines visées : rue Haggerty et rue Michaud à Drummondville (Québec), Richmond (Québec), Beauport (Québec), Chilliwack (Colombie-Britanique), Wadsworth (Ohio) et Gulfport (Mississippi).

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
FM 593574	BSI (tierce partie avec audit)	Jusqu'en septembre 2018

Portée de l'enregistrement pour l'usine du 1688, rue Jean-Berchmans-Michaud à Drummondville (Québec) :

Conception, développement, fabrication ou négoce et logistique associée de panneaux laminés de membrane d'étanchéité bitumineuse ainsi qu'accessoires.

Éco-Déclaration Validée Certification ISO
Méthodologie : validation des documents attestant la certification ISO.
Protocole de Vertima : VERT-032011, Deuxième Édition.

CERTIFICATION (OHSAS) - Système de gestion de la santé et de la sécurité

OHSAS - ***Occupational Health and Safety management System***

SOPREMA Inc. - Usines visées : rue Haggerty et rue Michaud à Drummondville (Québec), Richmond (Québec), Beauport (Québec), Chilliwack (Colombie-Britanique), Wadsworth (Ohio) et Gulfport (Mississippi).

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
OHS 593576	BSI (tierce partie avec audit)	Jusqu'en janvier 2019

Portée de l'enregistrement pour l'usine du 1688, rue Jean-Berchmans-Michaud à Drummondville (Québec) :

Le système de gestion des risques de santé et sécurité liés aux activités de fabrication et de logistique associée aux panneaux laminés de membrane d'étanchéité bitumineuse ainsi qu'accessoires.

CERTIFICATION - Entreprise en santé - Élite

Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail
Norme : BNQ 9700-800/2008-02-25
SOPREMA Inc. - Usines visées : Tous les sites de Drummondville (Québec).

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
45019-1-02	BNQ	Jusqu'en décembre 2018

Éco-Déclaration Validée - Certifications et conformités
Méthodologie : validation des documents attestant la certification
Protocole de Vertima : VERT-032011, Deuxième Édition.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou des dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.
Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-07
Période de validité :
09/2018 à **09/2019**

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

SOPRASEAL XPRESS G

SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la Conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelle construction, Noyau et Enveloppe, Écoles, Commerces de détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la Conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces de détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	**Déclaration et optimisation des produits des bâtiments — Approvisionnement des matières premières** Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point)	**Ne contribue pas[1]**	**ATTRIBUTS** [1]La membrane SOPRASEALXPRESS G ne rencontre aucune des exigences de ce crédit.
MR	**Déclaration et optimisation des produits des bâtiments — Ingrédients des matériaux** Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) La membrane SOPRASEAL XPRESS G contribue avec sa *Health Product Declaration®* et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs d'obtention de ce crédit.	**Contribue**	**INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS** HPD® version 2.0 Health Product Declaration®

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	**Matériaux à faibles émissions - Écoles et Établissements de soins de santé** Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) L'extérieur du bâtiment désigne tout ce qui se trouve à l'extérieur, y compris le système d'imperméabilisation primaire et secondaire, comme les membranes d'étanchéité et les matériaux pare-air et pare-vapeur.	**Contribue**	**INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS** La membrane SOPRASEALXPRESS G rencontre les exigences de ce crédit, car elle contient aucun COV.

LEED® v4 pour les habitations

Applicable pour les maisons unifamiliales, multifamiliales (un à trois étages), ou multifamiliales (quatre à six étages). Incluant les habitations de faibles hauteurs et habitations de moyennes hauteurs.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR Crédit 2	**Produits à privilégier du point de vue environnemental** Maximum de 4 points en fonction des deux options dans le cadre de chaque projet.	**Ne contribue pas[2]**	**ATTRIBUTS** [2]La membrane SOPRASEALXPRESS G ne rencontre aucune des exigences de ce crédit.

Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

Les membranes de Soprema peuvent contribuer à optimiser la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment. Elles livrent des performances durables et jouent un rôle clé dans l'étanchéité de l'enveloppe.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou des dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.

Tous droits réservés© Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-07
Période de validité :
09/2018 à **09/2019**